

21 - RD 85 Aménagements entre Thuir et le Soler

Préambule :

Le Département a approuvé par délibération le 25 mars 2013, le principe du projet de recalibrage et de mise en sécurité de la route départementale 85 entre Thuir et Le Soler.

Le programme pluriannuel 2016-2022 d'aménagement des routes départementales a intégré la réalisation d'une première tranche de cette opération.

Historique :

Le projet consiste à sécuriser la voie en la recalibrant, l'élargissement du profil de la voie permettant de conserver une largeur circulaire restreinte afin de limiter l'augmentation potentielle de la vitesse des usagers.

Une première section, d'une longueur de 300 m, a été recalibrée dans le cadre de l'aménagement du giratoire de la Piétat à THUIR en 2008. La section suivante, d'une longueur de 1 500 m a été recalibrée en 2020.

Mise en service : Octobre 2020

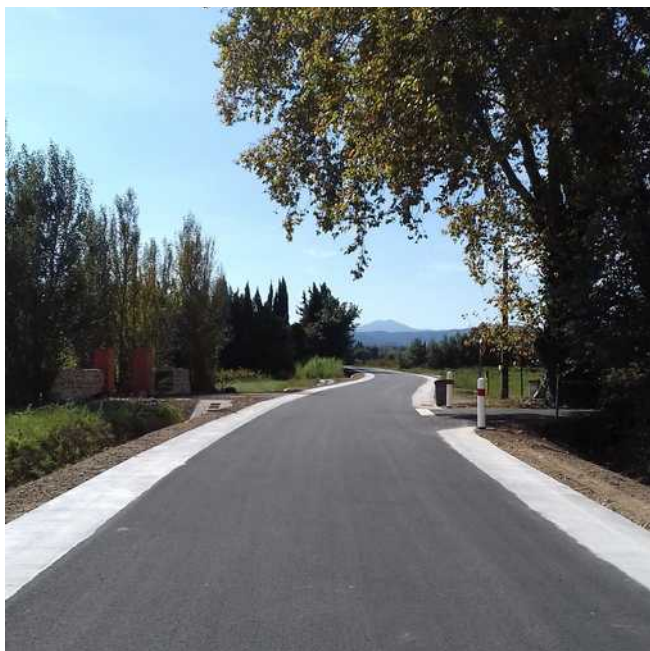
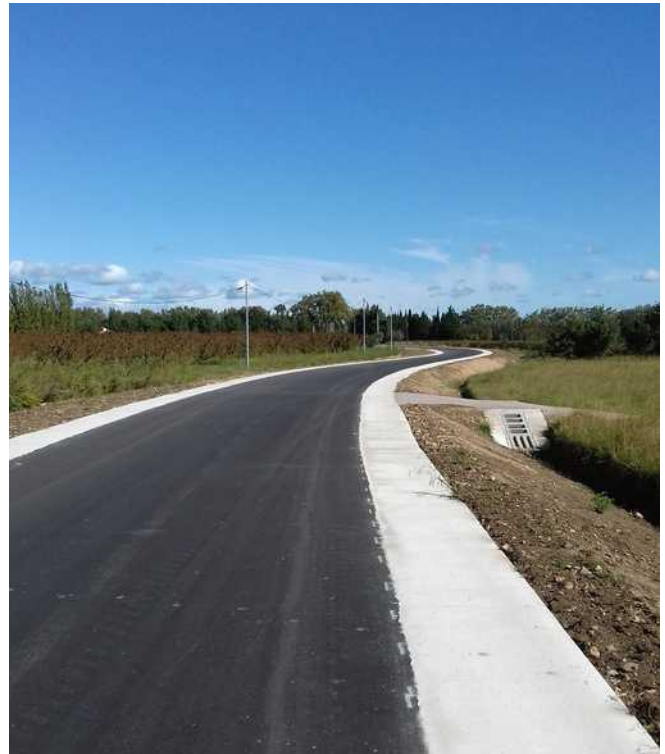
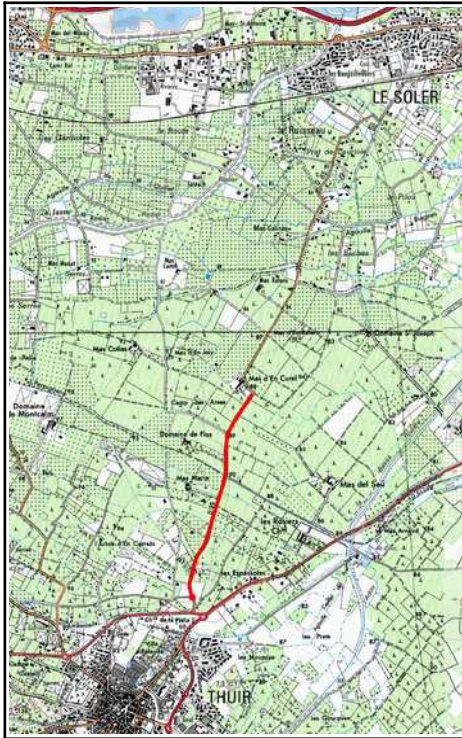
Pièce jointe : Plan de situation
Photographies des aménagements réalisés.

Juin 2022



leDépartement66.fr

RD 85 Aménagements entre Thuir et le Soler



leDépartement66.fr